

# FORMATIONS OBLIGATOIRES

---

# SÉCURITÉ ENCADREMENT





## MODULES

### *CACES R 386 cat. 3b*

Référence :

#### Objectifs de la formation (du module)

- Être capable de conduire, d'utiliser et d'entretenir des plateformes élévatrices mobiles de personnes dans le respect des consignes de sécurité.
- Obtenir le CACES nacelle 3B - R386 PEMP pour type 3B (valable 5 ans).

#### Public concerné

Tout public utilisant une ou plusieurs catégories de plateformes élévatrices mobiles de personnes (PEMP).

#### Conditions d'accès

- Être apte médicalement (certificat de la médecine du travail pour les salariés).
- Être apte au travail en hauteur.
- Maîtriser les compétences de base (savoir lire, écrire et compter).
- Être titulaire de l'autorisation de conduite consécutive à la formation obligatoire et du permis CACES (certificat d'aptitude à la conduite en sécurité) dans les entreprises le mettant en œuvre.
- Avoir 18 ans.

### *CACES R389 cat. 6*

Référence :

#### Objectifs de la formation (du module)

- Être apte à la conduite de chariots hors production : maintenance, entretien, livraison, sécurité et transport.
- Se préparer au test CACES R389.
- Maîtriser les connaissances théoriques et pratiques requises pour l'utilisation en sécurité de chariots automoteurs de manutention à conducteur porté dans un cadre professionnel.

#### Public concerné

Tout public.

#### Conditions d'accès

- Toute personne amenée à conduire des chariots à conducteur porté et n'ayant jamais suivi de formation à la sécurité au sens de l'article R. 4323-55 du Code du travail.
- Avoir 18 ans.
- Ne pas avoir de restriction ou de contre-indication médicale pour l'utilisation de chariots de manutention.
- Maîtriser les compétences de base (savoir lire, écrire et compter).

### *Manipulation des fluides frigorigènes, niveau V*

Référence :

#### Objectifs de la formation (du module)

- Être capable de mettre en service, de contrôler, de gérer la maintenance et d'entretenir des fluides frigorigènes.

#### Public concerné

Tout public.

#### Conditions d'accès

- Maîtriser les compétences de base (savoir lire, écrire et compter).



### MODULES

## SST (*Sauveteur secouriste du travail*)

Référence :

#### Objectifs de la formation (du module)

- Maîtriser la conduite à tenir et les gestes de premiers secours à toute victime d'un accident du travail ou d'un malaise.
- Être acteur de la prévention des risques. Repérer les situations dangereuses dans son entreprise.
- Être capable d'intervenir face à une situation d'accident du travail.
- Être capable de mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise.

#### Public concerné

Tout public.

#### Programme de formation

- Contenu de la formation conforme et agréé par le réseau de l'Assurance maladie risques professionnels/INRS.
- Situer le cadre juridique de son intervention et le rôle du SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise.
- Savoir examiner la (les) victime(s) avant et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir.
- Faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise ou l'établissement.
- Contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention en situation de travail et informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la (des) situation(s) dangereuse(s) repérée(s).

**Durée totale** 14 h.



## MODULES

### *PRAP (prévention des risques liés à l'activité physique) IBC (salariés de l'industrie, du bâtiment et du commerce)*

Référence :

#### Objectifs de la formation (du module)

- Identifier les risques de son métier.
- Analyser sa situation de travail et proposer des améliorations.
- Connaître les principaux indicateurs de santé au travail, dans l'entreprise ou dans l'établissement.
- Connaître le fonctionnement et les différentes atteintes de l'appareil locomoteur.
- Rechercher des pistes d'améliorations des conditions de travail, en y intégrant les principes généraux de prévention et les principes de sécurité physiques et d'économie d'effort.
- Situer les différentes atteintes à la santé liées à l'activité physique professionnelle, les enjeux humains et économiques dans la démarche de prévention de l'entreprise en indiquant les acteurs de la prévention concernés.
- Contribuer à la préservation de l'environnement et aux économies d'énergie.

#### Public concerné

Salariés de l'industrie, du bâtiment et du commerce (IBC).

#### Programme de formation

- Contenu de la formation conforme et agréé par le réseau de l'Assurance maladie risques professionnels/INRS (fourni uniquement sur demande).
- Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement.
- Définir sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les répercussions sur sa santé.
- Citer des situations à risques en proposant des améliorations de sa situation de travail.
- Repérer dans les situations de travail des éléments qui déterminent l'activité physique et mettre en relation ses composantes.
- Appliquer les mesures de prévention permettant de limiter les risques liés à l'activité physique.

**Durée totale** 14 h.

### *Formation échafaudages fixes (R408) et échafaudages roulants (R457)*

Référence :

#### Objectifs de la formation (du module)

##### **MODULE 1 : Réception/vérification et maintenance d'échafaudages fixes**

- Citer les critères d'adéquation selon les travaux à réaliser.
- Formaliser les règles de sécurité.
- Assurer la réception, le conditionnement et la maintenance du matériel, la signalisation, le balisage du chantier.
- Assurer les vérifications journalières.
- Vérifier la zone de montage.
- Réceptionner l'échafaudage monté avant utilisation.
- Appliquer et transmettre les normes de sécurité.

**Durée totale** 4 h.

##### **MODULE 2 : Utilisation d'échafaudages fixes**

- Connaître les différents types d'échafaudages.
- Énoncer les principaux risques liés au montage et démontage, à l'utilisation et au travail en hauteur.
- Connaître les principales règles d'exploitation d'un échafaudage en sécurité.
- Formaliser les règles de sécurité.
- Maîtriser le montage simple d'un échafaudage fixe en appliquant les règles de sécurité.



### MODULES

**Durée totale** 8 h

#### **MODULE 3 : Montage/démontage, réception/vérification et maintenance d'échafaudages fixes**

- Citer les critères d'adéquation selon les travaux à réaliser.
- Énoncer les principales contraintes de travail en hauteur et les risques spécifiques dus à l'échafaudage.
- Formaliser les règles de sécurité.
- Connaître les principes et les bonnes pratiques du montage.
- Connaître les documents de chantier.
- Assurer la réception, le conditionnement et la maintenance du matériel, la signalisation, le balisage du chantier.
- Assurer les vérifications journalières.
- Connaître les principes et les bonnes pratiques de démontage.
- Communiquer, rendre compte et prendre les mesures pour remédier à des situations dangereuses.
- Vérifier la zone de montage.
- Monter et démonter, en respectant la notice du matériel, un échafaudage avec points particuliers (passage de garage, balcon, angle...) de 3 travées sur 2 niveaux, par ancrage et/ou auto-stabilité.
- Réceptionner l'échafaudage avant utilisation.
- Appliquer et transmettre les normes de sécurité.

**Durée totale** 12 h.

#### **MODULE 4 : Montage/démontage et utilisation d'échafaudages fixes**

- Connaître les différents types d'échafaudages.
- Énoncer les principaux risques liés au montage et au démontage, à l'utilisation et au travail en hauteur.
- Connaître les principales règles d'exploitation d'un échafaudage en sécurité.
- Connaître les principes et les bonnes pratiques du montage.
- Assurer les vérifications journalières.
- Connaître les principes et les bonnes pratiques de démontage.
- Communiquer, rendre compte et prendre les mesures pour remédier à des situations dangereuses.
- Découvrir et préparer la zone de montage.

- Monter et démonter en respectant la notice fabriquant un échafaudage de 3 travées sur 2 niveaux sans points particuliers, par ancrage et/ou auto-stabilité.
- Appliquer le respect des normes de sécurité.

**Durée totale** 16 h.

#### **MODULE 5 : Réception, vérification et utilisation d'échafaudages fixes**

- Citer les critères d'adéquation selon les travaux à réaliser.
- Énoncer les principales contraintes de travail en hauteur et les risques spécifiques dus à l'échafaudage.
- Formaliser les règles de sécurité.
- Connaître les principales règles d'exploitation d'un échafaudage en sécurité.
- Connaître les documents de chantier.
- Connaître les techniques de montage d'un échafaudage.
- Assurer la réception, le stockage, le conditionnement du matériel, la signalisation et le balisage du chantier.
- Assurer les vérifications journalières.
- Vérifier la zone de montage.
- Réceptionner l'échafaudage monté avant utilisation.
- Appliquer et transmettre les normes de sécurité.

**Durée totale** 6 h.

#### **MODULE 6 : Montage/démontage, réception, utilisation et maintenance d'échafaudages fixes**

- Citer les critères d'adéquation selon les travaux à réaliser.
- Énoncer les principales contraintes de travail en hauteur et les risques spécifiques dus à l'échafaudage.
- Formaliser les règles de sécurité.
- Connaître les principales règles d'exploitation d'un échafaudage en sécurité.
- Connaître les principes et les bonnes pratiques du montage.
- Connaître les documents de chantier.
- Assurer la réception, le stockage, le conditionnement du matériel, la signalisation et le balisage du chantier.
- Assurer les vérifications journalières.
- Connaître les principes et les bonnes pratiques de démontage.
- Communiquer, rendre compte et prendre les mesures pour remédier à des situations dangereuses.



# FORMATIONS OBLIGATOIRES

Sécurité

SÉCURITÉ

## MODULES

- Vérifier la zone de montage.
- Monter et démonter, en respectant la notice du matériel, un échafaudage avec points particuliers (passage de garage, balcon, angle...) de 3 travées sur 2 niveaux, par ancrage et/ou auto-stabilité.
- Réceptionner l'échafaudage avant utilisation.
- Appliquer et transmettre les normes de sécurité.

**Durée totale** 21 h.

### MODULE 7 : Utilisation d'échafaudages roulants

- Connaître les différents types d'échafaudages roulants.
- Énoncer les accidents les plus fréquents.
- Formaliser les règles de sécurité.
- Connaître les principales règles d'exploitation d'un échafaudage roulant en sécurité.
- Assurer les vérifications journalières avant utilisation.
- Communiquer, rendre compte et prendre les mesures pour remédier à des situations dangereuses.
- Maîtriser le montage simple d'un échafaudage roulant sans point particulier en appliquant les règles de sécurité.
- Appliquer le respect des normes de sécurité.

**Durée totale** 8 h.

### MODULE 8 : Montage/démontage et utilisation d'échafaudages roulants

- Identifier les différents types d'échafaudages roulants.
- Citer les critères d'adéquation selon les travaux à réaliser.
- Énoncer les accidents les plus fréquents.
- Formaliser les règles de sécurité.
- Identifier les principales règles d'exploitation d'un échafaudage roulant en sécurité.
- Définir les principes et les bonnes pratiques du montage et du démontage.
- Assurer les vérifications journalières avant utilisation.
- Communiquer, rendre compte et prendre les mesures pour remédier à des situations dangereuses.
- Découvrir et préparer la zone de montage.
- Monter et démonter en respectant la notice fabricant un échafaudage roulant avec points particuliers.
- Consigner les vérifications journalières avant utilisation.
- Appliquer et transmettre les normes de sécurité.

**Durée totale** 16 h.

### MODULE 9 : Réception, conformité et vérification d'échafaudages roulants

- Citer les critères d'adéquation selon les travaux à réaliser.
- Énoncer les principales contraintes de travail en hauteur et les risques spécifiques dus à l'échafaudage.
- Formaliser les règles de sécurité.
- Connaître les principales règles d'exploitation d'un échafaudage roulant en sécurité.
- Connaître les documents de chantier.
- Connaître les techniques de montage d'un échafaudage roulant.
- Assurer la réception, le stockage, le conditionnement du matériel, la signalisation et le balisage du chantier.
- Assurer les vérifications journalières.
- Vérifier la zone de montage.
- Réceptionner l'échafaudage monté avant utilisation.
- Appliquer et transmettre les normes de sécurité.

**Durée totale** 16 h.



### MODULES

#### **MODULE 10 : Montage/démontage, réception, utilisation, conformité, vérification et maintenance d'échafaudages fixes (R408) et roulants (R457)**

- Identifier les différents types d'échafaudages fixes et roulants.
- Citer les critères d'adéquation selon les travaux à réaliser.
- Énoncer les accidents les plus fréquents.
- Formaliser les règles de sécurité.
- Identifier les principales règles d'exploitation d'un échafaudage fixe ou roulant en sécurité.
- Définir les principes et les bonnes pratiques du montage et du démontage.
- Identifier les documents de chantier.
- Assurer les vérifications journalières avant utilisation.
- Communiquer, rendre compte et prendre les mesures pour remédier à des situations dangereuses.
- Vérifier la zone de montage.
- Monter et démonter en respectant la notice du matériel un échafaudage fixe et/ou roulant avec points particuliers (passage de garage, balcon, angle...).

- Réceptionner l'échafaudage avant utilisation.
- Appliquer et transmettre les normes de sécurité.
- Consigner les vérifications journalières avant utilisation.

**Durée totale** 21 h.

#### **Public concerné**

Toutes personnes ayant 18 ans au minimum.

#### **Prérequis**

- Être reconnu médicalement apte au travail en hauteur.
- Être formé à l'utilisation des équipements de protection individuelle (EPI) contre les chutes de hauteur.
- Avoir une expérience professionnelle de 6 mois dans le domaine des échafaudages.

## *Habilitations électriques : Opérations d'ordre électrique BT*

Référence :

#### **Public concerné**

Salarié électricien : chargé d'opération, chargé de travaux.

#### **Prérequis**

- Avoir, dans le domaine de tension considéré sur les ouvrages ou les installations électriques, des compétences en électricité résultant d'une formation ou d'une pratique professionnelle, et notamment :
  - Différencier les grandeurs électriques, telles que courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu.
  - Identifier les dispositifs de protection contre les contacts direct et indirects.
  - Identifier les équipements électriques dans leur environnements (fonction : séparation, protection, commande, etc.).

- Lire un schéma électrique et reconnaître les matériels à partir de leurs symboles.

Objectifs de la formation et contenus des modules.

#### **MODULE 1 : Préparer le personnel électricien à l'habilitation électrique B1, B1V, B2, B2V, B2V essai**

- Acquérir les connaissances suffisantes permettant à l'employeur d'établir une habilitation B1, B1V, B2, B2V, B2V essai.
- Acquérir une connaissance de la réglementation en matière d'instructions et de consignes de sécurité et des risques présentés par les installations et les équipements BT.
- Identifier les dangers de l'électricité.
- Identifier les risques électriques.
- Déterminer les prescriptions et les procédés de prévention du risque électrique.



## MODULES

- Définir les symboles d'habilitation et leur principes.
- Identifier les acteurs concernés par les travaux.
- Décrire la conduite à tenir en cas d'accident corporel et en cas d'incendie dans un environnement électrique conformément à l'article 13 de la NF C 18-510.
- Analyser le risque électrique.
- Mettre en œuvre les prescriptions et les procédés de prévention du risque électrique.
- Appliquer les mesures de prévention adaptées pour prévenir le risque électrique sur les ouvrages et les installations concernées ou dans leur zone d'environnement.
- Intégrer la prévention dans la préparation du travail.
- Organiser son poste de travail.
- Respecter les différentes étapes de la procédure d'habilitation.
- Sécuriser son poste de travail pour soi et pour les tiers.
- Rendre compte de son activité.
- Respecter les consignes.

**Durée totale** 21 h.

### MODULE 2 : Préparer le personnel électricien à l'habilitation électrique BC

- Acquérir les connaissances suffisantes permettant à l'employeur d'établir une habilitation BC.
- Acquérir une connaissance de la réglementation en matière d'instructions et de consignes de sécurité et des risques présentés par les installations et les équipements BT.
- Appliquer les consignes de sécurité liées aux consignations.
- Identifier les dangers de l'électricité et les risques électriques.
- Déterminer les prescriptions et les procédés de prévention du risque électrique.
- Définir les symboles d'habilitation et leurs principes.
- Identifier les acteurs concernés par les travaux.
- Décrire la conduite à tenir en cas d'accident corporel et en cas d'incendie dans un environnement électrique conformément à l'article 13 de la NF C 18-510.
- Décrire les étapes d'une consignation.
- Analyser le risque électrique.
- Mettre en œuvre les prescriptions et les procédés de prévention du risque électrique.

- Appliquer les mesures de prévention adaptées pour prévenir le risque électrique sur les ouvrages et les installations concernées ou dans leur zone d'environnement.
- Intégrer la prévention dans la préparation du travail.
- Rédiger des documents.
- Organiser son poste de travail.
- Respecter les différentes étapes de la procédure d'habilitation.
- Sécuriser son poste de travail pour soi et pour les tiers.
- Rendre compte de son activité.
- Respecter les consignes.

**Durée totale** 17 h 30.

### MODULE 3 : Préparer le personnel électricien à l'habilitation électrique BR, BR photovoltaïque

- Acquérir les connaissances suffisantes permettant à l'employeur d'établir une habilitation BR, BR photovoltaïque.
- Acquérir une connaissance de la réglementation en matière d'instruction et de consigne de sécurité et des risques présentés par les installations et les équipements BT.
- Appliquer les consignes de sécurité liées aux interventions générales.
- Identifier les dangers de l'électricité.
- Identifier les risques électriques.
- Déterminer les prescriptions et les procédés de prévention du risque électrique.
- Définir les symboles d'habilitation et leurs principes.
- Identifier les acteurs concernés par les travaux.
- Décrire la conduite à tenir en cas d'accident corporel et en cas d'incendie dans un environnement électrique conformément à l'article 13 de la NF C 18-510.
- Décrire les étapes d'une consignation.
- Analyser le risque électrique.
- Mettre en œuvre les prescriptions et les procédés de prévention du risque électrique.
- Appliquer les mesures de prévention adaptées pour prévenir le risque électrique sur les ouvrages et les installations concernées ou dans leur zone d'environnement.
- Intégrer la prévention dans la préparation du travail.
- Rédiger des documents.
- Organiser son poste de travail.





### MODULES

- Respecter les différentes étapes de la procédure d'habilitation.
- Sécuriser son poste de travail pour soi et pour les tiers.
- Rendre compte de son activité.
- Respecter les consignes.

**Durée totale** 21 h.

#### **MODULE 4 : Préparer le personnel électricien à l'habilitation électrique BE mesure et BE vérification**

- Acquérir les connaissances suffisantes permettant à l'employeur d'établir une habilitation BE mesure et BE vérification.
- Acquérir une connaissance de la réglementation en matière d'instruction et de consigne de sécurité et des risques présentés par les installations et les équipements BT.
- Identifier les dangers de l'électricité.
- Identifier les risques électriques.
- Déterminer les prescriptions de prévention du risque électrique lors d'un mesurage et/ou d'une vérification.
- Définir les symboles d'habilitation et son principe.
- Identifier les acteurs concernés par les travaux.
- Décrire la conduite à tenir en cas d'accident corporel et en cas d'incendie dans un environnement électrique conformément à l'article 13 de la NF C 18-510.
- Analyser le risque électrique.
- Mettre en œuvre les prescriptions et les procédés de prévention du risque électrique.
- Appliquer les mesures de prévention adaptées pour prévenir le risque électrique sur les ouvrages et les installations concernées ou dans leur zone d'environnement.
- Intégrer la prévention dans la préparation du travail.
- Organiser son poste de travail.
- Respecter les différentes étapes de la procédure d'habilitation.
- Sécuriser son poste de travail pour soi et pour les tiers.
- Rendre compte de son activité.
- Respecter les consignes.

**Durée totale** 17 h 30.

#### **MODULE 5 : Préparer le personnel électricien à l'habilitation électrique BE essai**

- Acquérir les connaissances suffisantes permettant à l'employeur d'établir une habilitation BE essai.
- Acquérir une connaissance de la réglementation en matière d'instruction et de consigne de sécurité et des risques présentés par les installations et les équipements BT.
- Identifier les dangers de l'électricité.
- Identifier les risques électriques.
- Déterminer les prescriptions de prévention et d'exécution du risque électrique lors d'un essai.
- Définir les symboles d'habilitation et son principe.
- Identifier les acteurs concernés par les travaux.
- Décrire la conduite à tenir en cas d'accident corporel et en cas d'incendie dans un environnement électrique conformément à l'article 13 de la NF C 18-510.
- Analyser le risque électrique.
- Mettre en œuvre les prescriptions et les procédés de prévention du risque électrique.
- Appliquer les mesures de prévention adaptées pour prévenir le risque électrique sur les ouvrages et les installations concernées ou dans leur zone d'environnement.
- Intégrer la prévention dans la préparation du travail.
- Rédiger des documents.
- Effectuer des essais.
- Réaliser des consignations.
- Organiser son poste de travail.
- Respecter les différentes étapes de la procédure d'habilitation.
- Sécuriser son poste de travail pour soi et pour les tiers.
- Rendre compte de son activité.
- Respecter les consignes.

**Durée totale** 17 h 30.



## MODULES

### *Habilitations électriques : opérations d'ordre électrique HTB*

#### Référence :

#### Public concerné

Salarié électricien : salarié exécutant, chargé de travaux, chargé de consignation, chargé d'intervention générale.

#### Prérequis

- Avoir, dans le domaine de tension HTB sur les ouvrages ou les installations électriques, des compétences en électricité résultant d'une formation ou d'une pratique professionnelle, et notamment :
  - Différencier les grandeurs électriques, telles que courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu.
  - Identifier les dispositifs de protection contre les contacts directs et indirects.
  - Identifier les équipements électriques dans leur environnement (fonction : séparation, protection, commande, etc.).
  - Lire un schéma électrique et reconnaître les matériels à partir de leurs symboles.
- Avoir une capacité d'analyse pour permettre au salarié d'acquérir une connaissance suffisante de l'ouvrage ou de l'installation ou du matériel sur lequel il opère.

#### Objectifs de la formation (du module)

#### **MODULE 1 : Préparer le personnel électricien à l'habilitation électrique HE manœuvre en HTB**

- Acquérir les connaissances suffisantes permettant à l'employeur d'établir une habilitation HE manœuvre en HTB.
- Acquérir une connaissance de la réglementation en matière d'instructions et de consignes de sécurité et des risques présentés par les installations et les équipements en HTB.
- Identifier les dangers de l'électricité.
- Identifier les risques électriques.
- Déterminer les prescriptions de prévention du risque électrique.
- Déterminer les procédés de prévention du risque électrique.
- Identifier les acteurs concernés par les travaux.
- Identifier les documents.

- Décrire la conduite à tenir en cas d'accident corporel et en cas d'incendie dans un environnement électrique conformément à l'article 13 de la NF C 18-510.
- Analyser le risque électrique.
- Mettre en œuvre les prescriptions et les procédés de prévention du risque électrique.
- Appliquer les mesures de prévention adaptées pour prévenir le risque électrique sur les ouvrages et les installations concernées ou dans leur zone d'environnement .
- Intégrer la prévention dans la préparation du travail .
- Rédiger des documents.
- Organiser son poste de travail.
- Respecter les différentes étapes de la procédure d'habilitation.
- Sécuriser son poste de travail pour soi et pour les tiers.
- Rendre compte de son activité.
- Respecter les consignes.

**Durée totale** 17 h 30.

#### **MODULE 2 : Préparer le personnel électricien à l'habilitation électrique H1, H1V, H2, H2V, H2V essai en HTB**

- Acquérir les connaissances suffisantes permettant à l'employeur d'établir une habilitation H1, H1V, H2, H2V, H2V essai en HTB.
- Acquérir une connaissance de la réglementation en matière d'instructions et de consignes de sécurité et des risques présentés par les installations et les équipements HTB.
- Identifier les dangers de l'électricité.
- Identifier les risques électriques.
- Déterminer les prescriptions de prévention du risque électrique.
- Déterminer les procédés de prévention du risque électrique.
- Identifier les acteurs concernés par les travaux.
- Décrire la conduite à tenir en cas d'accident corporel et en cas d'incendie dans un environnement électrique conformément à l'article 13 de la NF C 18-510.
- Analyser le risque électrique.
- Mettre en œuvre les prescriptions et les procédés de prévention du risque électrique.



### MODULES

- Appliquer les mesures de prévention adaptées pour prévenir le risque électrique sur les ouvrages et les installations concernées ou dans leur environnement.
- Intégrer la prévention dans la préparation du travail.
- Respecter les différentes étapes de la procédure d'habilitation.
- Sécuriser son poste de travail pour soi et pour les tiers.
- Rendre compte de son activité.
- Respecter les consignes.

**Durée totale** 24 h 30.

#### **MODULE 3 : Préparer le personnel électricien à l'habilitation électrique HC en HTB**

- Acquérir les connaissances suffisantes permettant à l'employeur d'établir une habilitation HC en HTB.
- Acquérir une connaissance de la réglementation en matière d'instruction et de consignes de sécurité et des risques présentés par les installations et les équipements HTB.
- Identifier les dangers de l'électricité.
- Identifier les risques électriques.
- Déterminer les prescriptions de prévention du risque électrique.
- Déterminer les procédés de prévention du risque électrique.
- Identifier les acteurs concernés par les travaux.
- Décrire les étapes d'une consignation.
- Décrire la conduite à tenir en cas d'accident corporel et en cas d'incendie dans un environnement électrique conformément à l'article 13 de la NF C 18-510.
- Analyser le risque électrique.
- Mettre en œuvre les prescriptions et les procédés de prévention du risque électrique.
- Appliquer les mesures de prévention adaptées pour prévenir le risque électrique sur les ouvrages et les installations concernées ou dans leur zone d'environnement.
- Intégrer la prévention dans la préparation du travail.
- Rédiger des documents.
- Respecter les différentes étapes de la procédure d'habilitation.
- Sécuriser son poste de travail pour soi et pour les tiers.
- Rendre compte de son activité.
- Respecter les consignes.

**Durée totale** 21 h.

#### **MODULE 4 : Préparer le personnel électricien à l'habilitation électrique HE mesurage et HE vérification en HTB.**

- Acquérir les connaissances suffisantes permettant à l'employeur d'établir une habilitation HE mesurage et HE vérification en HTB.
- Acquérir une connaissance de la réglementation en matière d'instructions et de consignes de sécurité et des risques présentés par les installations et les équipements HTB.
- Identifier les dangers de l'électricité.
- Identifier les risques électriques.
- Déterminer les prescriptions de prévention du risque électrique.
- Déterminer les procédés de prévention du risque électrique.
- Identifier les acteurs concernés par les travaux.
- Identifier les documents applicables dans le cadre de mesurage ou de vérification.
- Décrire la conduite à tenir en cas d'accident corporel et en cas d'incendie dans un environnement électrique conformément à l'article 13 de la NF C 18-510.
- Analyser le risque électrique.
- Mettre en œuvre les prescriptions et les procédés de prévention du risque électrique.
- Appliquer les mesures de prévention adaptées pour prévenir le risque électrique sur les ouvrages et les installations concernées ou dans leur zone d'environnement.
- Intégrer la prévention dans la préparation du travail.
- Rédiger des documents.
- Respecter les différentes étapes de la procédure d'habilitation.
- Sécuriser son poste de travail pour soi et pour les tiers.
- Rendre compte de son activité.
- Respecter les consignes.

**Durée totale** 21 h.

#### **MODULE 5 : Préparer le personnel électricien à l'habilitation électrique HE essai en HTB**

- Acquérir les connaissances suffisantes permettant à l'employeur d'établir une habilitation HE essai en HTB.
- Acquérir une connaissance de la réglementation en matière d'instruction et de consignes de sécurité et des risques présentés par les installations et les équipements HTB.
- Identifier les dangers de l'électricité.
- Identifier les risques électriques.



# FORMATIONS OBLIGATOIRES

Sécurité

SÉCURITÉ

## MODULES

- Déterminer les prescriptions de prévention du risque électrique.
- Déterminer les procédés de prévention du risque électrique.
- Identifier les acteurs concernés par les travaux.
- Identifier les documents applicables dans le cadre d'essai.
- Décrire les étapes de la consignation.
- Décrire la conduite à tenir en cas d'accident corporel et en cas d'incendie dans un environnement électrique conformément à l'article 13 de la NF C 18-510.
- Analyser le risque électrique.
- Mettre en œuvre les prescriptions et les procédés de prévention du risque électrique.
- Appliquer les mesures de prévention adaptées pour prévenir le risque électrique sur les ouvrages et les installations concernées ou dans leur zone d'environnement.
- Intégrer la prévention dans la préparation du travail.
- Rédiger des documents.
- Respecter les différentes étapes de la procédure d'habilitation.
- Sécuriser son poste de travail pour soi et pour les tiers.
- Rendre compte de son activité.
- Respecter les consignes.

**Durée totale** 24 h 30.

### *Préparer le personnel exécutant et chargé de travaux à l'habilitation électrique B1L, B2L, B1VL et B2VL*

Référence :

#### **Objectifs de la formation (du module)**

Opérer en sécurité sur tout ou partie d'un véhicule électrique.

Permettre à l'employeur de délivrer à son personnel non-électricien un titre d'habilitation B1L, B2L, B1VL et B2VL.

#### **Public concerné**

Salarié exécutant et chargé de travaux pour des opérations d'ordre électrique.

#### **Prérequis**

- Posséder des connaissances techniques en électricité.
- Maîtrise orale et écrite de la langue française.

# FORMATIONS OBLIGATOIRES

Encadrement  
Formation à la fonction tutorale



CODE NSF : \_\_\_\_\_ CODE RNCP : \_\_\_\_\_

## OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- ➔ Organiser l'intégration de l'alternant.
- ➔ Définir l'encadrement du travail de l'alternant.
- ➔ Transmettre son savoir.
- ➔ Évaluer l'alternant.

<b>Durée totale</b>	14 h.
<b>Public concerné</b>	Toute personne amenée à exercer une fonction de tuteur auprès d'un jeune en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation ou auprès d'un adulte en formation continue.
<b>Prérequis</b>	Les personnes titulaires d'un diplôme ou d'un titre relevant du domaine professionnel correspondant à la finalité du diplôme ou du titre préparé par l'apprenant, justifiant de deux années d'exercice d'une activité professionnelle en relation avec la qualification visée par le diplôme ou le titre préparé.

## CONTENU DE LA FORMATION

- ➔ Appréhender l'intégration d'un apprenant dans l'entreprise et planifier la progression de ses tâches.
- ➔ Adapter sa communication et sa posture afin de favoriser la performance et l'autonomie de l'apprenant.

SÉCURITÉ